

AR-inv.d No. 19 : 6/26 août 1657

A Madame/ Madame Rougemond/ à Neufchatel cachet noir un chevron accosté de deux roses

A Valence ce 6/26 août 1657

Ma très chere sœur

Je n'ai pu me résoudre a vous écrire de si tristes nouvelles sur le champ, et la mort de deffunct mon frere que ie soye été prévenus de quelques autres personnes. Je ne puis les vous écrire maintenant quavec les larmes aux yeux et sans me laisser emporter a de grandes douleurs destre privé d'un frère qui m'etoit si cher qui est incomparablement mieux qu'aucun vivant puisqu'il iouit de ceste béatitude celeste a laquelle il étoit destiné. Il a été malade L'espace de dix jours d'une fièvre, pendant lequel temps il a été bien traité et servy du medecin le mieux que faire sest peu pour tacher par ce moyen qu'il eut pu recouvrer sa santé première, mais son heure étoit venue, et rendit L'esprit le 16 juillet Stil nouveau 1657 à la minuict, le dimanche, avec peu deffort et fort paisiblement; lequel fut ensevely ensuite sur les quatre heures le lundy au soir fort honorablement. Je ne doute point que son decez ne vous cause de grandes douleurs, lesquels ce malheur que modererez, quand vous songerez que la volonté de Dieu étoit telle, à laquelle nous devons acquiescer, lequel ne vous delaissera poinct puisqu'il promet destre le mary des femmes vefves et Père des orphelins. Monsieur le Capitaine Pury depuis le decez de mon Beaufrère le Capitaine a été attin d'un flux de ventre lequel se porte mieux Dieu loué ! Je n'ay pas été exempt de maladies et ay eu beaucoup datinte depuis que suis à Valance, mais Dieu mercy ie les ai toujours vaincues, il y a plusieurs soldats malades à cause de l'air que nous n'avons accoutumé. J'ai donné entre les mains de Mons. Le Capitaine Pury les Papiers de mon frère deffunct qui concerne la compagnie. Il seroit davis avec moy que lon vendit le mieux que faire se pust les habits de mon frère et qu'on vous donna l'argent et toutes ses hardes lesquelles seront mizes en Inventaire communiquez d'avis avec vos amis pour vos affaires, et pour celle qui regarde Valence Je prie Dieu ma Sœur qui vous console et vous préserve en santé avec vos chers Enfants ou vous me iugerez capable de vous servir employez moy et vous verrez ma sincérité qui vous fera toujours parestre que je vous suis

Ma Sœur

Vostre très affectionné et
obeissant frère et serviteur
L. Guy¹

.../

¹ Louis Guy, + 1712 maire de La chaux-des-Taillière 1665, Cons. Etat 1668, Pres. Trib. 1694 (Duch. De Nemours)

/....

Jaques le serviteur desiroit fort s'en retourner a ce qu'il m'en a dit. Il sert Mons. Pury en qualité de palefrenier. Il dit pouvoir être auprès de vous à Vendange pour vous ayder.

Je vous supplie de saluer tous nos parents et amis

Mes. Sieurs. Bailliod Gaudot

Ma sœur Monsieur le Capitaine Pury ma dit s'il vous plaisoit faire un mémoire des fournitures que vous avez faites à la femme du Sergeant Matthieu à Vallance, d'autant qu'il désire s'en retourner au pays et que l'on puisse conter avec lui icy. Vous me feriez plaisir aussy de monnoyer s'il a eu le reste de mon vin du Sorgereux et combien le luy a vendu affin que tout fus mis sur son conte

Relu Y.